

Commune de Saint Julien de Coppel

M. Dominique VAURIS

Saint Julien de Coppel, 13 juillet 2014

Village de Contournat

Cérémonie de renouvellement du serment de jumelage entre nos deux communes

Frisange et Saint Julien de Coppel

Monsieur le Sénateur maire

Monsieur le député du Luxembourg,

Madame Le Bourgmestre de Frisange, Madame et Monsieur Les Echevins, Messieurs les conseillers, Mesdames et Messieurs de la fanfare d'Hellange, chers amis luxembourgeois

Monsieur le président de la communauté de communes, Mesdames et Messieurs les élus des communes voisines, Mesdames et Messieurs les adjoints et conseillers municipaux de Saint Julien de Coppel, Mesdames et Messieurs anciens élus, Daniel, Liliane, sapeurs-pompiers, représentants des associations, artistes, coppelloises coppellois, chers ami(e)s

Le 10 mai 1940 arrivèrent dans notre région, à Montmorin, à Egliseneuve, à Billom, à Saint Julien de Coppel, et dans d'autres communes, des familles luxembourgeoises ; de la région de Frisange plus précisément.

Tous ces gens étaient épuisés après quatre jours à errer sur les routes et les chemins de France. Ici à Saint Julien certains se souviennent de leur arrivée, Irène bien sûr, mais aussi Denise, Benoîte, Noélie et d'autres encore. Ils se souviennent du niveau de détresse de toutes ces familles, femmes enfants, personnes âgées, jetés sur les routes de l'exode sans destination précise.

Ils furent d'abord rassemblés à La tourelle puis répartis dans différents villages de la commune. Les coppelloises et coppellois leur offrirent de quoi se mettre à l'abri, de quoi se restaurer, de quoi se poser et se reposer tout simplement.

C'est ce souvenir indestructible, gravé dans la mémoire des luxembourgeois qui a conduit leurs descendants à se rapprocher de leurs hôtes Coppelais. C'est ainsi qu'est né, puis concrétisé le jumelage entre nos deux communes.

Après les cérémonies qui se sont déroulées à Frisange il y a trois semaines, nous renouvelons ici à Contournat, sur la commune de Saint Julien de Coppel le serment de jumelage signé par mes prédécesseurs en 2004.

J'avais à Frisange déroulé mon propos autour de la symbolique de la chaîne en me comparant à un nouveau maillon qui se rajoutait à cette chaîne déjà solide et qui continue de s'allonger et de se renforcer. Je ne voulais pas reprendre cette image. Mais je dois aujourd'hui relater un moment fort qui s'est déroulé chez nos logeurs Enza et Marc Hoffmann.

Le matin de la cérémonie, Marc me propose d'offrir cette sculpture à la commune de Saint Julien de Coppel. Vous la voyez ici présentée, une simple chaîne un peu rouillée, harmonieusement suspendue à un modeste morceau de bois. Et voilà que Marc m'explique que cette chaîne est interrompue en son milieu, un maillon est cassé. La chaîne est rompue. C'est pour moi dit-il la représentation de ce que ne doit jamais être le monde ou seule la soumission aurait sa place. Tout était dit.

Au nom de la commune de Saint Julien de Coppel je tiens à remercier Marc.

Cette œuvre prendra la place qui lui revient dans notre mairie.

Hier à Frisange nous avons planté un chêne offert par Saint Julien de Coppel, symbole de la justice, de la force, de la pérennité. Pouvons-nous imaginer représentation plus forte de la profondeur des sentiments auvergnats.

Aujourd'hui à Saint Julien de Coppel nous plantons un érable pourpre offert par Frisange, pour concrétiser le renouvellement du serment de jumelage. Un choix qui n'est pas anodin. Cet arbre symbolise l'indépendance et la liberté. Pouvons-nous imaginer représentation plus forte de la détermination des Luxembourgeois.

Cet arbre va grandir et heureusement, car à l'ombre de celui-ci chacun pourra se reposer et méditer comme le faisaient autrefois les druides.

Deux de nos artistes locaux, Emmanuelle Toulouse et Sébastien Ruiz ont uni leurs talents pour produire cette œuvre commémorative. Une œuvre où se jumèlent des matériaux naturels, le fer et la lave, purs produits des entrailles de la terre.

Chacun laissera aller son imaginaire quant à l'interprétation que l'on peut faire de cette œuvre. Est-ce un arbre ou les feuilles persistantes nous rappellent des dates essentielles, ou

est-ce une de ces personnes, décharnée, torturée par les épreuves de la guerre qui se repose enfin à l'ombre de l'érable pourpre.

Nous voici en paix depuis soixante-dix ans. C'est au sortir de cette guerre que s'est construite l'Europe. Cette guerre qui a emporté tant de nos ancêtres, dont bien sûr des habitants de nos communes. Pour eux, mais également pour nos enfants faisons en sorte de maintenir l'unité entre les peuples. Soyons tolérants, soyons accueillants, soyons ouverts et fraternels. Léguons à nos héritiers les valeurs que nous avons nous-mêmes héritées de nos courageux parents et grands-parents.

Pour conforter mes propos, je vous invite à visiter les deux expositions qui ont été installées à la maison des associations à Saint Julien. Une, mise en place par Odette Céalis où vous pourrez y découvrir l'engagement dans les actions de résistance de nos valeureux aïeux.

Une autre exposition mise en œuvre par Marcel Mousel « Frisange dans la guerre, 1940 / 1945 ». Un travail saisissant et documenté qui mérite que vous visitiez cette exposition.

C'est donc avec un immense plaisir que je renouvelle aujourd'hui au nom de la commune de Saint Julien de Coppel et de ses habitants, le serment de jumelage signé entre nos deux communes voilà dix ans par Messieurs Gaston Gybérien et Daniel Pradier.

Beaucoup de personnes ont contribué à la concrétisation du jumelage entre les communes de Saint Julien de Coppel et Frisange. Leur travail remonte à des années, la première plaque ayant été apposée en 1998. Leur engagement et leur ténacité permettent que nous nous retrouvions aujourd'hui.

Parmi toutes ces personnes qui ont œuvré, il en est deux que nous devons particulièrement remercier, Marcel Mousel et René Escot. Ils ont été les chevilles ouvrières de cet acte.

Aujourd'hui, et demain 14 juillet, nous honorons nos ancêtres, qui en des périodes bien différentes ont défendu les valeurs portées par notre peuple. Il nous appartient de porter haut les trois grandes valeurs de notre République « Liberté, égalité, fraternité ».

Cette liberté qui manque à tellement de peuples à travers le monde. Cette liberté que Nelson Mandela définissait à sa façon « Être libre, ce n'est pas seulement se débarrasser de ses chaînes ; c'est vivre d'une façon qui respecte et renforce la liberté des autres ».

Nous allons après les discours et les hymnes nationaux procéder à la signature du renouvellement de jumelage.

Je vous remercie.

Vive la République, vive Frisange, vive Saint Julien de Coppel.